

La période fasciste en Italie

Giovanna Boursier

La question de la race | De la théorie à la pratique | Internement | Le camp | Après l'armistice

➤ *En Italie les victimes de la dictature fasciste incluent aussi les Roms. Aujourd'hui, alors que les investigations historiques n'en sont encore qu'à leur début et doivent surmonter plus d'un demi-siècle de négligence plus ou moins délibérée et de « trous de mémoire », on peut affirmer avec certitude que les Roms ont été pourchassés, fichés et emprisonnés par le gouvernement fasciste de l'époque. Les internés ont souffert du froid, de la faim et de la maladie au point d'en mourir parfois.*

INTRODUCTION

En Italie, les recherches consacrées à la persécution et l'internement des Roms demeurent très maigres sur le terrain — surtout au niveau universitaire — et rares sont les ouvrages consacrés à l'internement dans un pays qui répugne à reconnaître sa complicité avec les nazis et par conséquent à assumer sa part de responsabilité dans la politique d'extermination.

Pour la même raison, les faits et chiffres relatifs à la persécution fasciste en Italie comportent de nombreuses lacunes et l'on commence à peine, grâce à la ténacité de quelques historiens et chercheurs, à sortir de l'oubli le récit de ces exactions. Malheureusement, les chiffres sur le nombre des victimes ne sont pas encore connus et les raisons précises de la persécution n'ont pas été élucidées. Force est cependant



d'admettre que, même si la persécution fasciste des Roms ne saurait être définitivement considérée comme un élément d'une politique raciste du régime visant — comme celle d'Hitler — à exterminer physiquement tel ou tel groupe de population, les Roms n'en ont pas moins toujours été victimes de discriminations, isolés et persécutés en leur qualité de « zingari » (« Tsiganes »). Une telle attitude est certainement le reflet d'un sentiment profond.

LA QUESTION DE LA RACE

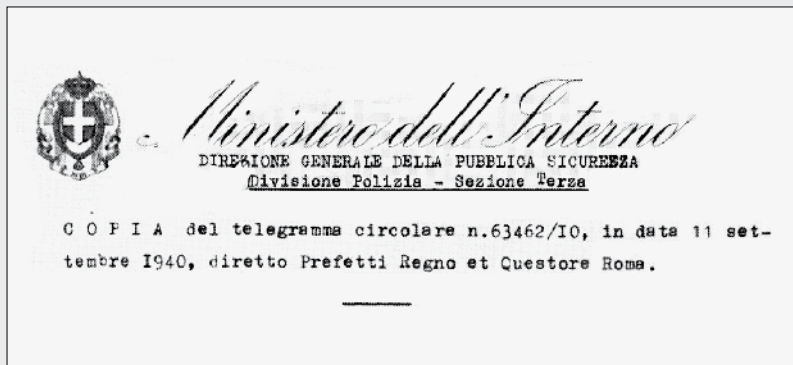
Le lendemain de la marche sur Rome des Chemises noires, le roi Victor-Emmanuel III demande à Benito Mussolini de former un nouveau gouvernement. Cette nomination marque l'avènement d'une dictature fasciste caractérisée par l'élimination — y compris physique — de tous les groupes

d'opposition et par une politique de domination impérialiste fondée notamment sur des théories et des pratiques racistes.

En 1938, le fascisme révèle la violence et la laideur de ses théories racistes, en particulier celles visant les Juifs. Le Manifeste racial paraît en juillet et énumère les « différences » entre les races humaines en termes clairs ; il est bientôt suivi de l'établissement du Service pour la démographie et la race

et du Tribunal racial. Puis, en septembre, les lois raciales contre les Juifs sont approuvées : une mesure qui reflète clairement le caractère violemment antisémite de la politique du régime.

Juridiquement, au moins, les Roms ne semblent pas avoir été inclus dans la politique raciale du régime : un argument souvent invoqué pour nier que les intéressés aient jamais fait l'objet de discriminations raciales en Italie. Mais



III. 2 (Détail)

Ordre ministériel d'internement du 11 septembre 1940 :

« [...] parce qu'ils commettent parfois de graves infractions pénales en raison de leur nature innée et de leurs méthodes d'organisation et parce qu'il est possible que figurent parmi eux des éléments susceptibles de mener des activités antinationales, il est indispensable que tous les Tsiganes soient contrôlés [...] Il est ordonné que ceux possédant la nationalité italienne (que cette qualité soit confirmée ou présumée) et qui circulent encore librement soient le plus rapidement arrêtés et concentrés — sous une étroite surveillance — dans un endroit propice au sein de chaque province [...] à l'exception des éléments plus dangereux ou suspects qui devront être envoyés dans les îles ou certaines régions [...] »

(extrait de Boursier 1999, p. 18)

TYPES D'INTERNEMENTS

Les détenus roms sont, bien entendu, soumis aux règles générales d'internement en vigueur en Italie, lesquelles couvrent deux types de procédures : l'internement dans « des camps de concentration » et l'assignation à résidence dans une localité désignée (qu'il leur est interdit de quitter). Les deux types d'internement sont pratiqués quasi-exclusivement dans des régions éloignées et de petits villages, dans des conditions de vie dures, tandis que les détenus sont soumis à un nombre infini de règles strictes et souvent cruelles censées faciliter leur contrôle et leur surveillance. Le ministère de l'Intérieur a ordonné d'établir les camps dans des bâtiments abandonnés ou rarement utilisés, loin des centres stratégiquement importants et situés, dans la mesure du possible, dans des zones reculées. La plupart se trouvent donc situés dans les régions de l'Italie centrale, notamment dans la vallée centrale des Apennins et dans les Abruzzes.

III. 3

ils ont été, dès le début, visés par une politique prétendant instaurer la loi et l'ordre. L'Italie, elle aussi, connaissait un « problème tsigane », lequel — comme nous le verrons — s'était cristallisé à compter de 1926 et posé avec de plus en plus d'acuité après le déclenchement de la guerre.

En tout cas, ces dernières années, les archives ont permis d'exhumer une bonne partie des documents de l'époque ayant servi à échafauder une théorie dénonçant la prétendue « menace tsigane », y compris des écrits rédigés par de grands architectes de la politique raciale fasciste comme Guido Landra, directeur du Bureau des études raciales du ministère de la Culture populaire. Landra, comme d'autres avant et après lui, confère un caractère indubitablement raciste à la question, ne serait-ce qu'en prêtant certains attributs physiques et moraux à la « race tsigane ». [III. 5]

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

La plupart des personnes ayant étudié la question des persécutions fascistes

des Roms n'ont pas encore eu accès aux archives et ont souvent basé leurs recherches sur des documents épars et des témoignages oraux rassemblés au fil du temps. Ces documents ont toutefois le mérite d'énoncer plusieurs faits intéressants comme la détention de Roms dans le plus grand camp de concentration italien (situé à Ferramonti, en Calabre) ou l'envoi de certains Roms italiens en Autriche et en Allemagne. Dans leur témoignage, les survivants rappellent souvent leur lieu de détention : Agnona (en Molise), Tossicia (dans les Abruzzes), les Îles Tremiti et la Sardaigne. [III. 4]

Les projets des fascistes apparaissent au grand jour dès 1926 avec la publication d'une circulaire ordonnant l'expulsion de tous les « Tsiganes étrangers » du royaume, afin de « nettoyer le pays des caravanes tziganes, lesquelles — inutile de le rappeler — constituent un risque pour la sûreté et la santé publiques en raison du style de vie caractéristique des intéressés ». Le but est de « frapper au cœur même de l'organisme tsigane ».

Le 11 septembre 1940, un ordre d'internement est publié ; il concerne

également les Italiens. Il s'agit d'une circulaire adressée par le ministère de l'Intérieur à toutes les préfectures pour leur ordonner de rassembler les « Tsiganes » et de les garder dans l'ensemble du pays « sous stricte surveillance à l'endroit le plus approprié dans chaque province ». Les préfets font alors preuve du plus grand zèle pour emprisonner les « Tsiganes ». [III. 2]

INTERNEMENT

L'identité des personnes arrêtées transparaît aussi dans des documents préservés dans les archives, notamment les dossiers personnels dont des douzaines ont pris longtemps la poussière sans susciter le moindre intérêt. Lesdits dossiers constituent pourtant des témoignages importants qui nous permettent de reconstituer l'histoire de certains Roms entre 1928 et 1943. Ils décrivent les expériences d'hommes, de femmes et d'enfants, de forains itinérants, d'éleveurs de chevaux ou de chaudronniers se déplaçant pour vendre des paniers en osier ou des vêtements brodés et essayant de vivre leur

DANS LES CAMPS ITALIENS : SOUVENIRS ÉVOQUÉS PAR DES ROMS

Rosa Raidic : « Ma fille Lalla est née en Sardaigne le 7 janvier 1943, parce que nous étions dans un camp de concentration à cette époque. »

Mitzi Herzemberg : « Pendant la guerre, nous étions dans un camp de concentration à Perdasdefogu en Sardaigne. Tout le monde avait désespérément faim. Un jour, j'ignore comment, un poulet s'est retrouvé dans le camp. Je lui suis tombée dessus comme un renard, je l'ai

tué et je l'ai mangé cru tellement j'étais affamée. Ils m'ont frappée et enfermée pendant six mois pour vol. »

Zlato Levak : « En Italie, nous étions dans un camp de concentration avec quasiment rien à manger. J'étais près de Campobasso avec ma famille. Nous étions nombreux [...] dans un couvent, tous enfermés avec des gardes autour, comme une prison [...] nous avons passé

presque deux ans là-bas. Mon fils aîné est mort dans le camp. Il peignait très bien et c'était un bon garçon. »

Antonio Hudorovic : « Un jour, alors que nous étions à Tossicia, un officier allemand est arrivé. Il a pris nos mensurations en mesurant même nos têtes. Il a dit que c'était pour des nouveaux vêtements et un chapeau. »

III. 4



III. 5 « Famille tzigane » : photographies illustrant un article de Guido Landra et censées « prouver l'infériorité des Tsiganes ». (d'après Boursier 1999, p. 16)

vie en dépit d'une foule d'obstacles posés par des lois et règlements qui finiront par les plonger dans la tragédie de la seconde guerre mondiale.

À l'exception de ceux qui prétendent être italiens au moment de leur arrestation, ils sont tous expulsés, réarrêtés et expulsés de nouveau pendant la période allant de 1928 à 1940. Après 1940, l'arrestation est suivie, en vertu d'un ordre du ministère de l'Intérieur daté de septembre 1940, d'un internement. [III. 3]

Les mesures prises par le régime fasciste contre les Roms peuvent être réparties au moins en deux catégories selon leur date. Dans un premier temps, c'est-à-dire avant septembre 1940, les gens arrêtés sont expulsés du royaume et abandonnés à la frontière de sorte que, le plus souvent, ils reviennent presque tout de suite et sont souvent réduits à faire plusieurs fois la navette. Entre 1940 et 1943 (trop peu de documents ont été étudiés pour le moment sur la période postérieure à 1943), la politique d'expulsion cède la place à une politique d'internement.

Les détails sur la réalité de l'emprisonnement et les lieux de détention des Roms émergent progressivement.

À ce stade, il semble que dans certains de ces endroits, comme les Îles Tremiti, la Sardaigne et d'autres, les Roms n'étaient que l'une des diverses « catégories » de personnes détenues, alors que dans d'autres — notamment à Boiano, Agnona et Tossicia — ils formaient une majorité très nette.

On connaît au moins un cas de transfert de Roms en Allemagne. Il concerne la famille Levakovich (le père, la mère et huit enfants) transportée jusqu'au Reich allemand début 1944 après six ans d'« internement libre » (résidence obligatoire) dans la ville de Ravenne. Les documents disponibles ne nous permettent pas, cependant, de savoir ce qu'il est advenu de ces malheureux.

LE CAMP

À Boiano, en Molise, les détenus sont logés dans les cinq hangars d'une vieille usine de tabac, dans des conditions tellement inhumaines que même les fascistes essaient et finissent par obtenir leur transfert dans d'autres locaux. Cette mesure, cependant ne s'étend pas aux

Roms et aux Sintés, lesquels ne seront transférés qu'une fois le camp fermé en août 1941. À ce stade, il ne reste plus que 65 Roms (Sintés pour la plupart), dont 21 ont moins de 15 ans. [III. 1]

De Boiano, les intéressés sont transférés à Agnona, en Molise, où le camp est installé dans un ancien couvent bénédictin au-dessus du village à une altitude de 850 mètres. Les registres du camp révèlent qu'à compter de la fin 1941, ce camp n'héberge plus que des Roms/Sintés. En juillet 1942, on en compte 250 et, en janvier 1943, les autorités vont même jusqu'à ouvrir une école pour enfants roms ou, plus exactement, « pour l'éducation intellectuelle et religieuse des enfants mineurs des Tsiganes internés sur place ». Un document daté du 23 avril 1943 consigne la présence de 146 internés « tsiganes » et insiste sur le fait que tout se déroule bien, y compris les cours censés « les débarrasser de leurs coutumes amoraux et propices au vagabondage ». Malheureusement, il ne sera pas possible d'obtenir plus de détails sur les variations du nombre de détenus et les raisons de leur détention tant que les re-



III. 6
En vertu des clauses de l'armistice du 8 septembre 1943, signé entre l'Italie et les Alliés, de nombreux camps d'Italie du Sud sont fermés. Les Roms prennent alors la fuite et se dispersent dans les montagnes en se mêlant parfois aux partisans. Cette photographie, en possession du Rom Amilcare Debar, montre le groupe de partisans de l'intéressé — la 48^e brigade de Garibaldi — en 1944.

(d'après Boursier 1999, p. 29)

gistes du camp n'auront pas été récupérés et étudiés. Mais il existe des témoignages individuels comme celui de Tommaso Bogdan : un Rom — vivant aujourd'hui à Rome — qui se souvient de ses deux frères mourant de faim à Agnona et de ses parents qui n'ont pas survécu à leur fuite du camp.

Le camp à Tossicia devient opérationnel en octobre 1940 et fermera après l'armistice. Les détenus incluent des Roms et des Sintés. Nous avons au moins deux listes prouvant que 108 d'entre eux, au minimum, étaient sur place en juillet 1942. Tossicia, dans les Abruzzes, est l'un des pires camps de l'Italie centrale. Les internés y vivent dans une grande promiscuité et les Roms logent dans la baraque Mirti où les conditions sont intolérables : le bâtiment est privé de fenêtres, il n'y a pas de point d'eau et les égouts débordent en permanence.

APRÈS L'ARMISTICE

Après le débarquement des Alliés en Sicile et la défaite du fascisme, l'Italie signe l'armistice le 8 septembre 1943 et le pays sombre dans le chaos. La famille royale et le gouvernement fuient ignominieusement dans le Sud, les Allemands occupent une partie du pays et Mussolini forme un nouveau gouvernement fasciste en Italie du Nord : la République sociale de Salò. Le pays est fragmenté et envahi de troupes étrangères, tandis que les forces antifascistes organisent la Résistance. [III. 6]

On sait très peu de choses sur le sort réservé aux Roms et aux Sintés pendant l'occupation allemande et la République de Salò et encore moins sur ce qu'il est advenu de ceux déjà enregistrés comme internés au moment de l'armistice. On sait que certains détenus sont parvenus à

fuir les camps et à rejoindre les partisans et la Résistance. Mais, dans d'autres cas, les détenus restent dans les camps dont bon nombre passent sous contrôle nazi. Pour cette raison la question est de savoir dans quelle mesure l'Italie peut être considérée comme responsable du transport et de l'élimination subséquente des Roms et des Sintés dans les camps de la mort d'Hitler. Il convient de mentionner au moins le témoignage d'une femme ayant survécu à son internement dans le camp de Bolzano (le point de transit pour les déportations vers le Reich) et qui se souvient d'« enfants italiens tziganes » vivant avec leurs mères dans une cabane réservée à l'usage exclusif des femmes. Et celui de Vittorio Mayer, un Sinto qui se souvient de sa sœur Edvige morte à 20 ans dans le camp de Bolzano : « Cette sale guerre ! Dans ma tête, je revois ma sœur coincée là-bas derrière les barbelés. »

Bibliographie

Boursier, Giovanna (1999) *Gypsies in Italy during the Fascist dictatorship and the Second World War*. In: Kenrick, Donald (ed.) *In the shadow of the Swastika. The Gypsies during the Second World War 2*. Hatfield: University of Hertfordshire Press, pp. 13-36 | **Boursier, G. / Converso, M. / Iacomini, F. (1996)** *Zigeuner. Lo sterminio dimenticato*. Roma: Sinnos | **Fings, K. / Heuss, H. / Sparing, F. (1997)** *From „Race Science“ to the Camps. The Gypsies during the Second World War 1*. Hatfield: University of Hertfordshire Press | **Levakovich, Giuseppe / Ausenda, Giorgio (1975)** *Tzigari. Vita di un nomade*. Milano: Bompiani | **Piasere, Leonardo (ed.) (1996-1999)** *Italia Romani. Vols. 1 and 2*. Roma: CISU | **Viaggio, Giorgio (1997)** *Storia degli zingari in Italia*. Roma: Anicia